

CDC DE L'ESTUAIRE

Un soutien renforcé aux créateurs d'entreprise et aux commerçants

La communauté de communes déploie de nouveaux dispositifs d'accompagnement et des formations gratuites pour dynamiser le tissu économique local sur l'ensemble du territoire

Ce lundi 31 août, la salle de réunion de l'agora de Saint-Aubin-de-blaye a des airs de salle de classe. Mais l'enjeu dépasse le simple exercice de rentrée.

Face à Noumia Zitou, de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, et Soufiane Hajjoui, de l'agence Socrate conseil, un groupe d'élèves est venu suivre le premier des cinq ateliers du dispositif Parcours de la création d'entreprise, initié par la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE). Car ce ne sont pas n'importe quels élèves, mais des futurs, ou tout nouveau, chefs d'entreprise.

Du concret

Ania veut créer une activité de maréchal-ferrant itinérant, Kévin, lui, ce sera un bar sans alcool, Antoinette une structure pour aider, suppléer les chefs d'entreprise, Romuald mise sur un bar à jeux, Rosa aura une épicerie et fera de la cuisine thaïe, Anne-Sophie prodiguera ses soins de socioesthéticienne, Angélique et Alexandre puis Émilie ont déjà créé leur entreprise. Les deux premiers font de la peinture sur structures métalliques et la dernière loue toutes sortes de matériels de bricolage ou pour des événements.

Après avoir étudié puis maîtrisé les études de marché, ils aborderont la stratégie commerciale, le business plan, le choix du statut, le finance-

ment et enfin la posture du chef d'entreprise, ces formations seront gratuitement délivrées par différents partenaires.

Lydia Héraud, la présidente de la CdC de l'Estuaire, souligne que le dispositif existe « depuis onze ans et a vu plus de 1 000 porteurs de projets, d'entreprise ». Cela permet « à chacun d'aborder son projet avec davantage de confiance, de méthode et de sérénité ».

Financements

Lors de la conférence de presse de ce 31 août, elle a souligné deux autres dispositifs mis en place par son intercommunalité à destination des commerçants et artisans du territoire.

Le premier, mis en place en 2025, fi-

nance des accompagnements spécifiques à 10 professionnels. Pour cinq d'entre eux, cela concernera la Transition numérique, « développer sa visibilité, optimiser ses outils numériques ou améliorer l'organisation de son activité ». Pour les cinq autres, l'accompagnement consistera à l'Aménagement du point de vente, « valoriser son espace commercial, améliorer le parcours client et renforcer l'attractivité du commerce ».

Portes ouvertes

Enfin, deuxième dispositif, les portes ouvertes. Durant la semaine, les artisans et commerçants du territoire ouvriront exceptionnellement les portes de leur atelier ou de leur boutique pour faire découvrir

leur métier au grand public. « L'objectif est d'amener les gens du territoire chez les commerçants du territoire, rappeler que derrière les commerces, il y a des gens à mettre en valeur. »

Ces formations sont assurées par des experts de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Elles sont gratuites pour les commerçants, artisans et financées à hauteur de 10 000 euros environ par la CCE. Les professionnels intéressés peuvent encore candidater auprès des services de la CCE. Les Rendez-vous dans l'Atelier qui auront lieu du 2 au 10 octobre 2026 sont la déclinaison locale de la Journée nationale des commerces de proximité, de l'artisanat et du centre-ville.

Martial Maury



Stagiaires et formateurs autour de la table. M. M.